

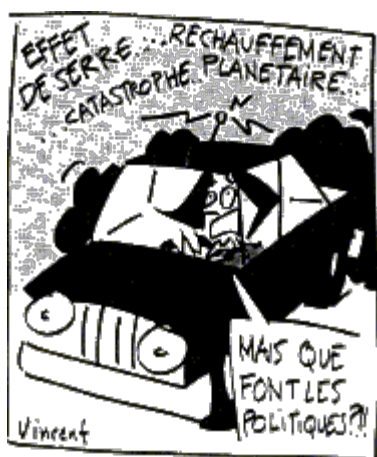


LA LETTRE DES ÉCOLOGISTES

MENSUEL D'INFORMATIONS DU MOUVEMENT ÉCOLOGISTE INDÉPENDANT

N°30, décembre 1998

SOMMAIRE



Editorial : L'écologie, compost de la gauche ?

Effet de serre

Faux AMI

Nogent/Seine : incidents à répétition

Pinochet

Hold-up sur l'écologie

EDF coupable d'homicide

Pour un moratoire sur l'incinération des déchets

Régionales : la démocratie recule

Elections partielles : ancrage renforcé du M.E.I.

POINT DE VUE : Agir Ici et Max Havelaar à contre sens ?

Abonnement à "La Lettre des Écologistes"

ÉDITORIAL

L'écologie, compost de la gauche ?

Comment ne pas comprendre à la lecture du point de vue de Dominique Voynet dans le Monde du 20 novembre, la rupture des Verts avec l'écologie? La Ministre y précise, enfin, les objectifs de sa participation au pouvoir. Son travail n'a pas vocation politique mais culturelle, voire "générationnelle". L'action politique des Verts se résume à ce que leur "sensibilité particulière sur divers sujets (...) enrichit toute la gauche plurielle". L'écologie n'a jamais connu une définition aussi réductrice sous la plume de l'un de ses partisans !

Reléguée dans la catégorie des sensibilités, l'écologie serait-elle devenue le compost de la gauche ? L'objectif des Verts, une fois parvenus au pouvoir, n'est-il donc que de s'y maintenir ? Le souhait de leur leader est de "s'installer dans la durée" et "de préparer (...) les échéances", on n'ose murmurer : électorales... Les Verts s'inscrivent dans la perspective politique la plus rétrograde : garder le pouvoir. Ces objectifs-là ne sont pas écologistes. De tels arrangements avec l'ordre établi et une telle banalité de buts politiques confirment l'installation des Verts dans le jeu politique traditionnel, avec tous les renoncements nécessaires.

Ayant ainsi réussi en quelques mois d'exercice à autoriser l'introduction des Organismes Génétiquement Modifiés, le redémarrage de Phénix, une ouverture de la chasse presque toute l'année, pour ne citer que quelques exemples, Dominique Voynet a le mérite d'un travail culturel rare qui consiste à beaucoup parler de sujets écologiques en réduisant leurs acquis, obtenus par de longs efforts militants et le travail de ses prédécesseurs à son poste.

L'écologie domestiquée par les Verts et bridée par Jospin ne dérange en rien la logique qui conduit à l'épuisement de la planète et à l'écrasement d'une multitude d'êtres humains. A nous de rendre audible une parole écologiste plus que jamais nécessaire aujourd'hui en nous engageant dans la campagne européenne avec lucidité, cohésion et conviction.

Geneviève ANDUEZA

[Retour Sommaire](#)

EFFET DE SERRE

Les conférences se suivent, la planète trépasse

Les modifications climatiques entraînées par l'accroissement de l'effet de serre sont nombreuses et gravissimes : réchauffement climatique (entre +1oC et +5oC d'ici un siècle), aggravations des phénomènes extrêmes (tempêtes, sécheresses, inondations), modification du régime et de la répartition des pluies, extension de la désertification, glissement des zones et types de végétation vers les pôles, montée du niveau des mers (jusqu'à un mètre) inondant littoraux et deltas très peuplés... Ce diagnostic établi par les quelques 4 000 experts du GIEC* concluait que la simple stabilisation à leur niveau actuel des gaz à effet de serre nécessite la réduction de 70% (!) des émissions actuelles.

Pour répondre collectivement à ces catastrophes annoncées, les gouvernements de la planète ont mis

en place une convention-cadre sur les changements climatiques présentée à Rio en 1992, entrée en vigueur en 1994 et dont le protocole de Kyoto signé en décembre 1997 prévoyait une réduction moyenne des émissions toxiques d'ici 2010 de 5,2%... à comparer avec les 70% préconisés par les experts !

Le ridicule vient d'être atteint à la Conférence mondiale sur le climat de Buenos Aires en novembre dernier. Les gouvernements n'ont même pas pu trouver un point d'entente sur les modalités de réduction de ces malheureux 5,2 % et ont simplement conclu sur la nécessité de prendre une décision... l'année prochaine.

On conçoit que l'ampleur des décisions à prendre entraîne quelques retards. Réduire l'émission des gaz à effet de serre, c'est rien de moins qu'arrêter la croissance économique jusqu'ici illimitée. Cette révolution conceptuelle n'est encore que virtuelle car il s'agit véritablement d'imaginer une autre société, une société conviviale avec une économie stabilisée. Le danger de l'effet de serre nous conduira-t-il plus rapidement vers cette société à taille humaine que les écologistes proposent déjà depuis plus de 25 ans ?

Thierry JACCAUD - Secrétaire national

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, chargé de préparer les travaux internationaux sur le sujet.

[Retour Sommaire](#)

Faux A.M.I.



Notre mouvement a pris acte du retrait de la France des négociations relatives à l'Accord Multilatéral d'Investissement (AMI) au sein de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE). Nous restons néanmoins opposés à la reprise des pourparlers dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce ou de tout autre cadre et entendons mettre en garde le gouvernement quant à la désignation de Sir Leon Brittan pour représenter les intérêts de l'Union Européenne, dans la mesure où ce dernier s'est toujours prononcé sans réserve en faveur de l'aboutissement d'un tel accord.

Tout type d'accord similaire vise à soumettre les états aux grandes multinationales, uniquement soucieuses de maximaliser leurs profits et de pérenniser l'hégémonie de l'idéal ultra-libéral au détriment de l'équilibre environnemental, des droits sociaux élémentaires, des impératifs sanitaires, de la diversité culturelle et, d'une manière générale, de la souveraineté des peuples.

Hervé BEGEOT

N.D.L.R. Ce texte a été adopté lors du Conseil National des 24 et 25 octobre derniers.

L'Accord Multilatéral d'Investissement c'est quoi ?

Conçu dans le plus grand secret depuis 1995 dans le cadre de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) qui regroupe les 29 États les plus riches de la planète, l'A.M.I. se révèle être l'un des fruits illégitimes de cette dérive technocratique qui a vu progressivement l'exercice du pouvoir passer des assemblées élues aux gouvernements nommés, puis des gouvernements nommés vers les experts diplômés.

Il vise à soumettre les États aux "investisseurs" c'est-à-dire en fait aux grands groupes multinationaux, aux groupes financiers et aux lobbies ultra-libéraux dont la seule motivation est l'impératif de rentabilité maximale de leurs capitaux sans aucune contrepartie sociale, environnementale, culturelle ou sanitaire.

L'architecture du texte répond à la seule préoccupation de protéger les investisseurs. L'examen attentif du texte révèle que l'utilisation du terme "multilatéral" est en fait une escroquerie intellectuelle puisque tous les droits sont pour les investisseurs, toutes les obligations pour les États. Par ailleurs un pays qui signerait l'AMI resterait soumis à ses obligations 15 ans après avoir notifié son retrait ! Destiné à devenir un traité international il s'imposerait alors aux États et serait ainsi plus fort que leurs lois et constitutions. Ses clauses devraient être respectées non seulement par les gouvernements mais aussi par des entités plus proches des citoyens telles les régions, départements et communes.

La définition de l'investissement y est très large. Elle recouvre les entreprises de manufactures et de services, les actifs financiers en tout genre, les ressources naturelles et terres agricoles sans oublier la propriété intellectuelle et artistique.

[Retour Sommaire](#)

Pinochet extradé ?

La décision des cinq magistrats de la Chambre des Lords britanniques résonne comme une terrible revanche de la justice, des opinions publiques et des victimes sur la dictature du Général Augusto Pinochet.

Si la voie vers son extradition en Espagne reste encore longue et parsemée de possibilités d'appel, susceptibles d'entraver la tenue d'un procès, un premier pas de justice a été franchi et un nouveau message est ainsi délivré : les dictateurs ne sont pas au-dessus des lois. L'Union Européenne s'honorerait à transférer Pinochet devant le Tribunal Pénal International afin de le juger pour crime contre l'humanité.

Dans l'attente d'une telle prise de position, le Mouvement Ecologiste Indépendant salue l'obstination salubre de juges tels que Baltasar Garçon et les efforts des victimes de Pinochet pour rompre le silence depuis plus de vingt ans.

La décision britannique place les démocraties devant leur responsabilité de poursuivre les autres dictateurs de part le monde et marque une affirmation européenne face aux États Unis dont l'absence de réaction prouve l'embarras.

Geneviève ANDUEZA - Présidente
Jorge BOCANEGRA - Vice-président

[Retour Sommaire](#)

NOGENT/Seine : incidents à répétition

Comme ses sœurs Chooz, Civeaux, Dampierre, Golfech ... sans parler de l'usine de retraitement de La Hague, la centrale nucléaire de Nogent/Seine est victime d'incidents à répétition. Ainsi le 19 août dernier, dans le réacteur n°1, arrêté pour maintenance et remplacement de combustible, un assemblage de combustible est resté accroché aux structures internes de la cuve, en équilibre. Ce fut une première en France. Tombera, tombera pas ... le suspense a duré un mois, avec des risques importants de fuites radioactives. L'incident a été jugé suffisamment important pour que le bâtiment réacteur soit évacué et interdit d'accès.

Outre la pollution radioactive, cette centrale est aussi responsable d'autres formes de pollution. Ainsi, son directeur reconnaissait avoir rejeté en rivière 22 tonnes de laiton, provenant des condenseurs de vapeur, pour la seule année 1995. Après avoir rejeté des centaines de tonnes de cuivre pendant des années, EDF a opté pour de nouveaux condenseurs en acier inox. Mais le cuivre inhibait les amibes, responsables de méningites mortelles. Il faudra donc traiter les installations par des injections de chlore libre ... particulièrement toxique, formant des trihalométhanes fortement cancérigènes. C'est un dilemme, comment choisir entre pollution par le cuivre, le chlore ou les amibes ?

Plutôt que de mesurer la pollution produite par l'industrie nucléaire, mieux vaudrait en supprimer la cause, en réorientant la politique énergétique de la France et en sortant progressivement de l'impasse nucléaire.

Laure SCHNEITER, conseillère de Paris et Jean-Luc DUMESNIL, premier vice-président

Le Conseil de Paris, dans sa séance du 23 novembre examinait un projet de convention en vue du suivi de l'impact de la centrale de Nogent/Seine sur la qualité de la ressource en eau de l'agglomération parisienne et pour l'acquisition d'appareils de mesure de la radioactivité. Curieusement, les Verts dont la conseillère de Paris, Martine Billard, vient d'être désignée porte-parole des Verts, ne se sont pas exprimés sur ce sujet !

[Retour Sommaire](#)

Hold-up sur l'écologie :

**+294 millions d'un côté,
perte du contrôle de 10 milliards de l'autre**

Le projet de budget prévoit l'augmentation de 110% du budget* du Ministère de l'Environnement. Mais il s'agit en réalité d'un tour de passe-passe, d'une véritable victoire à la Pyrrhus et surtout d'un aveu d'impuissance.

Tour de passe-passe, car cette augmentation provient pour 85% d'une réorganisation de l'affectation des taxes et pour 15% (294 MF) seulement d'une augmentation réelle du budget.

Victoire à la Pyrrhus, car cette augmentation a été obtenue en échange de la perte du contrôle par le ministère des taxes affectées à l'environnement qui seront purement et simplement supprimées sur

deux ans au profit d'une Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), à destination du budget général de l'Etat. C'est donc la précarisation des ressources financières de l'environnement car ce sera désormais au Parlement puis à Bercy de décider chaque année du volume financier affecté aux politiques de l'environnement !

En 1999, la TGAP absorbera déjà 2 milliards de francs de taxes. Ce n'est qu'un galop d'essai, car ce qui intéresse véritablement le ministère des finances est de récupérer l'année suivante les taxes affectées aux agences de l'eau, qui représentent plus de dix milliards de francs.

Aveu d'impuissance enfin, car l'argument majeur en faveur de la TGAP, "abriter la future écotaxe", n'a aucun début de réalité. Le transfert des charges du travail vers l'énergie, au travers d'une écotaxe affectée au budget général de l'Etat telle que la TGAP par exemple, est une proposition essentielle des écologistes. En Allemagne, le gouvernement SPD-Verts vient d'annoncer un produit de 120 milliards de francs (!) de l'écotaxe énergie qui permettront d'alléger d'autant les charges sur le travail. Faut d'une annonce similaire par le gouvernement français, force est de conclure que l'écotaxe en France n'en est encore qu'au stade des bonnes intentions du ministère de l'Environnement, l'accord du gouvernement restant à obtenir.

Ainsi, devant l'absence complète de l'écotaxe et en l'absence de toute garantie sur le financement des politiques environnementales, notre mouvement estime que la TGAP est une arnaque qui met en danger vingt ans de politique environnementale car dans la pratique, il est fort probable qu'une partie seulement de la TGAP soit affectée à l'environnement, le reste se perdant dans le budget général de l'Etat.

Thierry JACCAUD

[Retour Sommaire](#)

E.D.F. coupable d'homicide

C'est en portant secours à une personne que le jeune Jonathan Beyl s'est retrouvé électrocuté par contact avec des câbles dénudés dissimulés dans des broussailles. Le tribunal de Draguignan a reconnu EDF pénalement responsable et coupable d'homicide en raison de l'absence de surveillance, de contrôle et d'entretien de son réseau (texte de 1906 ratifié en 1978).

Cette négligence coupable est accablante car le souci d'économie a prévalu sur la vie humaine. L'irrespect des règles de sécurité par EDF a été reconnu officiellement et publiquement par ce jugement. Le caractère innovant de la condamnation à une peine pénale ferme, assortie de la contrainte par corps, relègue le discours sécurisant de cette entreprise publique, diffusé à grand renfort de publicité, au rang du mensonge.

Le Mouvement Ecologiste Indépendant assure les parents et amis de la victime de sa plus vive solidarité dans ces circonstances difficiles et de son entier soutien à leur démarche qui a permis à la vérité d'être dite au grand jour. Comme le pouvoir politique attendait la sentence de la justice avant d'évaluer ses propres responsabilités, cette nouvelle étape va permettre de l'interpeller afin que tous les moyens nécessaires soient mis en oeuvre pour que de tels drames ne se reproduisent plus.

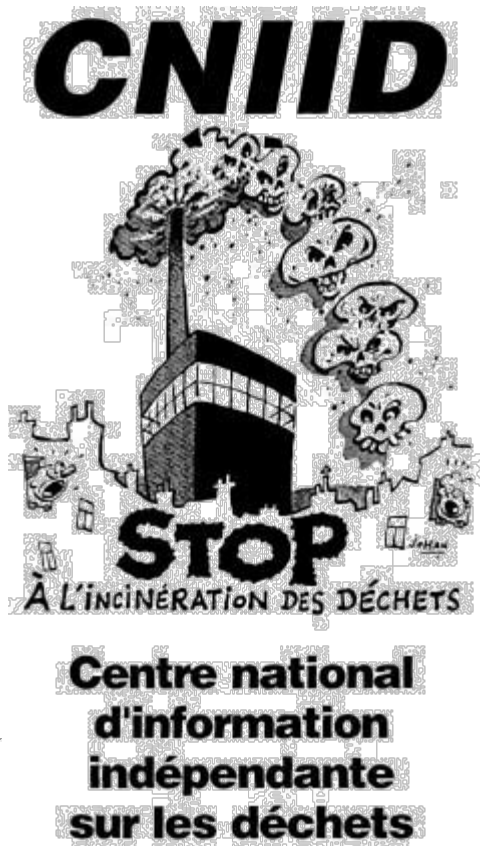
[Retour Sommaire](#)

Pour un moratoire sur l'incinération des déchets

Le Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets (CNIID), dont le M.E.I. est membre, lance une pétition pour un moratoire sur l'incinération des déchets. Sous forme de lettre ouverte à la ministre de l'Environnement, la CNIID réclame la mise en place "dans les plus brefs délais d'un moratoire sur la construction d'usines d'incinération, de pyrolyse ou de thermolyse" souhaitant que les "impôts servent à développer la réduction des déchets à la source, la réutilisation, le recyclage et le compostage".

La pétition est disponible au 7 rue du Vertbois ou au CNIID 26, rue d'Annam 75020 Paris.

[Retour Sommaire](#)



RÉGIONALES :

La démocratie recule

Le parlement vient de réformer le mode de scrutin régional : dorénavant, la circonscription sera régionale, le seuil d'éligibilité de 3 %, l'élection sera acquise en deux tours, la liste arrivée en tête se verra attribuer une prime de 25 % des sièges à pourvoir en sus des sièges attribués à la proportionnelle et la durée du mandat des conseillers régionaux sera ramenée à 5 ans.

A première vue, la représentation pluraliste n'est pas remise en cause et l'institution régionale devrait se trouver renforcée par l'abandon de la circonscription départementale. Mais la démocratie recule, car les minorités seront réduites à discourir sans pouvoir influencer les décisions à l'image de ce qui se passe actuellement dans les conseils municipaux. Une des mesures de stabilité relative au budget, préconisée par notre mouvement et qui permettait d'abandonner l'idée d'une prime majoritaire, a été adoptée par le gouvernement mais elle disparaîtra en 2004 lorsque le nouveau mode de scrutin entrera en vigueur.

Antoine WAECHTER

[Retour Sommaire](#)

ÉLECTIONS PARTIELLES : ancrage renforcé

Dans un contexte marqué par une très forte abstention, notre mouvement a confirmé son ancrage

électoral lors des élections (cantonales et législatives) partielles du 20 novembre dernier :

- Sur Clermont Est, Gisèle Naudier réalise un bon score : 6,1% (lors des précédentes cantonales elle avait obtenu 5,4%) devançant ainsi nettement le candidat des Verts (4,4%).
- A Nice, malgré une abstention record de 75%, Patrice Miran obtient 2,5% (lors des législatives de 1997, le candidat du MEI avait réalisé 1,8%)
- En Côte d'Or, (abstention 68%) Alexandre Jurado réalise 1,7% (lors des précédentes législatives en 1997, il avait obtenu 1%) contre 3,9% au candidat des Verts

La progression du score du MEI à ces élections partielles est modeste mais néanmoins significative d'un nouveau rapport de forces :

Le MEI peut en cas de concurrence soit devancer les Verts (cantonale de Clermont) soit les talonner (législative de Dijon) soit en tout état de cause occuper l'espace écologiste laissé libre par l'identification des Verts au PS (législative de Nice).

[Retour Sommaire](#)

POINT DE VUE

Agir Ici et Max Havelaar à contre sens ?

L'association tiers-mondiste Agir Ici lance une campagne pour diffuser les produits Max Havelaar en grandes surfaces. Ces produits de "commerce équitable" visent à établir un rapport juste entre les consommateurs des pays riches et les producteurs des pays pauvres. Ceux-ci sont ainsi protégés de la spéculation boursière sur le cours de leur production et lui trouvent un débouché permettant de maintenir un système à taille humaine et de qualité.

Mais n'y a-t-il pas une contradiction fondamentale entre le commerce équitable et la grande distribution ? L'illustration parfaite du non-sens de cette démarche se trouve dans les propos du directeur de Max Havelaar : "La distribution en grandes surfaces permettra d'abaisser le coût de nos produits". En toute logique, le petit commerce*, jusqu'alors distributeur de ces produits, se trouvera défavorisé ! C'est le retour à la case départ.

Quel est le meilleur bilan social et environnemental entre un individu faisant ses courses au marché du coin et celui achetant un paquet de café Max Havelaar au milieu de son caddy rempli de produits du supermarché ?

Ce dernier aura pris sa voiture pour se rendre dans la grande surface. Il aura donc participé au développement de l'univers lié à l'automobile, contribué à l'épuisement de diverses ressources non-renouvelables, dont le pétrole. Il aura pollué et amplifié le réchauffement planétaire, dont les premières victimes sont les pays du sud. Il créditera ensuite le système de la grande distribution, avec tous les dégâts environnementaux, sociaux, économiques, induits par ce mode de distribution : transport en flux tendu, mort du commerce de proximité, concentration du capital au profit de quelques trusts, déshumanisation du travail, agriculture ultra-intensive et importation massive de produits fabriqués dans des conditions sociales déplorables... Il aura été un des acteurs, qui par des

millions d'actes répétés, concourent à la désagrégation du lien social et de l'environnement.

Le consommateur des petits magasins de quartier ne se sera, par contre, peut-être pas donné bonne conscience en achetant du café Max Havelaar, mais gageons que l'impact de son mode de consommation aura été au final meilleur pour le paysan du Chiapas.

Cette campagne d'Agir Ici et de Max Havelaar joue les pompiers incendiaires. Elle ne servira malheureusement qu'à créditer un système dont nous connaissons déjà les ravages sur les économies pauvres. Il est certain que les publicitaires au service de ces grands groupes mettront en avant le peu de produits vendus pour donner en plus l'impression d'une consommation éthique.

L'ensemble de la grande distribution a toujours été impliqué dans les affaires de financement occulte des partis politiques français. C'est ainsi que notre pays est devenu le champion européen du super et de l'hypermarché. La meilleure action que nous puissions faire pour le tiers monde est donc bien de boycotter ces temples de la surconsommation. Agir Ici et Max Havelaar devront revoir leur copie qui, par maladresse, va à l'encontre de leur bonne volonté. Savoir rester petit et ne pas céder aux sirènes des gros chiffres est décidément bien difficile...

Vincent Cheynet

*** Les produits Max Havelaar sont jusqu'à présent distribués dans les boutiques Artisans du monde et dans certaines coopératives biologiques.**

[Retour Sommaire](#)
